



Flash Info Ademe

Bulletin d'information
rapide
aux personnels
de l'ADEME

22 septembre 2008

Web et courriel

adresse électronique

sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net/>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org/>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ <i>DR Centre</i>	Claire BONNEVILLE <i>DR Rhone-Alpes</i>
---	---

Délégués du personnel

Maud BÉRAUD <i>DR Centre</i>	Claire BONNEVILLE <i>DR Rhône-Alpes</i>
Stéphane LECOINTE <i>DR Bretagne</i>	Maryse SERVANT <i>Centre de Valbonne</i>
Violaine GRILLON Laurence MÉCHIN <i>Centre de Paris</i>	Hervé CHALAYE <i>DR Auvergne</i>
	Joël GOARIN <i>Centre d'Angers</i>

Élus & représentants au CE

Sylvie COGNERAS <i>DR Languedoc-Roussillon</i>	Alain ANGLADE
Thérèse GIORDANO <i>Centre de Paris</i>	Didier CHÉREL
Caroline MAREK <i>DR Limousin</i>	Emmanuel THIBIER <i>Centre de Valbonne</i>
Michel CAIREY-REMONNAY <i>DR Franche-Comté</i>	Denis MAZAUD <i>Centre d'Angers</i>

Représentants au CA

André TUEUX <i>DR PACA</i>	Hervé PERNIN <i>DR Ile-de-France</i>
--	--

Brèves du Comité d'Entreprise (CE) de rentrée (16 septembre 2008) RGPP – Fond démonstrateur – Emplois – Voyage en Californie

RGPP – Nouvelles missions – Organisation interne – Moyens humains : la Présidente s'est voulue « rassurante » et confiante dans les décisions gouvernementales.

Bonne nouvelle ! Le cyclone RGPP (Réforme Générale des Politiques Publiques) qui traverse la France est en train de se transformer en tempête tropicale en s'approchant de L'ADEME. Les dégâts seront importants, mais on y survivra encore ce coup-ci. Préparez-vous quand même à tout reconstruire derrière (réorganisation interne prévue). Mais en attendant il va falloir se retrousser les manches et travailler plus (sans vraiment gagner plus, mais on s'en doutait...).

Les tutelles confirment qu'elles ont bien l'intention de nous confier de nouvelles missions (fonds démonstrateurs, fonds chaleur, fonds déchets...)

Qu'en est-il des moyens humains indispensables pour instruire et gérer les dossiers ?

La direction a :

- mentionné quelques mises à disposition d'agents de l'ex Ministère de l'Equipement notamment dans les DR ;

- évoqué l'idée de s'appuyer sur les personnels des futures DREAL (en régions) et DDT (dans les départements) pour participer à la gestion administrative des missions animées par l'ADEME ;
- expliqué que les conventions ANR disparaissant peu à peu, des moyens humains vont donc se libérer.

Mais y aura-t-il concordance entre les compétences demandées et celles libérées, concordance dans le temps entre les besoins et les disponibilités ? Et où sont passés les 100 postes demandés par nos Présidentes (voire 200 un moment évoqués...) ?

Fonds démonstrateur de recherche : C'est le 1^{er} des trois qu'il est prévu de nous confier dès cette année. Ce sera 100 M€ par an durant 4 ans, soit près du tiers de notre budget actuel, **mais seulement 3 postes pour le gérer**. Malgré la protestation des élus, la direction reste sur sa position en affirmant que ça ne devrait pas générer une activité permanente supplémentaire... sans commentaire.

Emploi : toujours une dizaine de postes non pourvus depuis le début de l'année, mais la direction promet qu'ils seront bientôt opérationnels.

Toujours dans ce chapitre, une **nouvelle nomination de directeur de...** « non précisé » et on n'a pas vraiment compris de quoi il sera directeur, enfin, il devrait coordonner les équipes de 2 autres directeurs où quelque chose comme ça, c'est nouveau mais est-ce que ce sera durable ?

Tickets Restaurant (TR) : La direction propose comme l'an passé de réajuster légèrement sa participation aux TR. Ce sera la part employeur qui augmentera pour atteindre son maximum autorisé à ce jour. La valeur du ticket reste à 9,20 €. L'objectif à terme est d'atteindre 54 % employeur et 46 % salarié comme pour le restaurant du siège. Il s'agit d'une demande ancienne des élus.

Commission Temps Libre : le voyage en Californie (Etats-Unis) (programmé pour début 2009) a rencontré un grand succès auprès du personnel de l'ADEME : 72 inscrits pour 36 places disponibles.

Puisque qu'en 2007 et 2008, les voyages et week-ends ont été annulés faute de candidat en nombre

suffisant, la commission Temps Libre a proposé aux élus du Comité d'Entreprise (CE) d'accepter tous les candidats, soit 72 partagés en 2 groupes, comme ce fut le cas en 2006 pour le voyage en Chine. Cette proposition de la commission est viable financièrement compte tenu des annulations 2007 et 2008 ainsi que de sa programmation en 2009.

Le vote lors du CE du 16 septembre, a donné 5 voix « contre » (élus CFDT), **5 voix « pour »** (3 élus SNE + 2 élus CGT). FO s'est exprimé également « pour », bien que n'ayant pas d'élus dans cette instance. En conséquence, **la proposition** de la commission temps libre (satisfaire les 72 demandes) **n'est pas retenue.**

Le SNE regrette cette décision de blocage des élus CFDT alors que les finances le permettent. La ligne budgétaire « voyages et week-ends » non utilisée est disponible et peut absorber le surcoût. Le motif invoqué en réunion (s'il reste de l'argent, mieux vaut augmenter l'offre de locations « été ») ne tient pas compte du contexte et notamment puisque lors de la réunion précédente du CE, **les élus à l'unanimité**, avaient déjà programmé l'augmentation de la ligne location « été » pour 2009. Notre position a été de suivre la proposition de la commission qui diversifie les activités et qui répond à l'attente des salariés de L'ADEME. Avec les jeux nationaux inter-entreprises (dont le principe avait déjà été fortement défendu par les élus du SNE lors d'un précédent CE), c'est une des rares activités à la fois collectives et intersites pour les salariés de l'ADEME.

Le SNE demande à la CFDT de **reconsidérer la proposition** de la commission Temps Libre pendant qu'il en est encore temps.

Adhérez au SNE : Pourquoi c'est important :

- Pour défendre notre outil de travail et représenter les intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.
- Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers ;
- Disposer de ressources humaines et financières propres nous garantit notre indépendance et nos libertés d'opinion et de choix.

Contact : sne@ademe.fr